

**FINANCES****Compte de gestion du receveur 2011**

Budget Ville

Budget annexe d'assainissement

Budget annexe du chauffage urbain

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe d'aide à domicile

Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Budget annexe du cinéma municipal le Luxy

Budget annexe du service public d'élimination des déchets

**EXPOSE DES MOTIFS**

Les comptes de gestion sont établis par le Trésorier Municipal qui est en charge de l'encaissement des recettes communales et du paiement des dépenses ordonnancées par l'exécutif local.

Le compte de gestion retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire et doit concorder avec le compte administratif 2011, approuvé lors de la même séance, qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'exercice.

**Compte de gestion Ville**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 9 025 690,93€.

**Compte de gestion Assainissement**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 3 894 261,15€.

**Compte de gestion Chauffage urbain**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 468 423,59€.

**Compte de gestion Restauration Municipale**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

**Compte de gestion Aide à Domicile**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

**Compte de gestion Centre Médico Psycho-Pédagogique**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 7 804,41€.

**Compte de gestion Service Soins Infirmiers à Domicile**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 62 728,31€.

**Compte de gestion Cinéma Municipal le Luxy**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 11 634€.

**Compte de gestion Service Public d'Élimination des Déchets**

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Je vous demande donc d'arrêter les comptes de gestion du budget Ville et des budgets annexes d'assainissement, du chauffage urbain, de la restauration municipale, de l'aide à domicile, du centre médico psycho-pédagogique, du service de soins infirmiers à domicile, du cinéma municipal le Luxy et du service public d'élimination des déchets.

*NB : pour des mesures pratiques, les comptes de gestion ne sont pas annexés au présent exposé. Ils sont à la disposition des conseillers municipaux qui le souhaitent le soir du Conseil municipal.*

## **FINANCES**

### **Compte de gestion du receveur 2011**

Budget Ville

Budget annexe d'assainissement

Budget annexe du chauffage urbain

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe d'aide à domicile

Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Budget annexe du cinéma municipal le Luxy

Budget annexe du service public d'élimination des déchets

### **LE CONSEIL,**

sur la proposition de Monsieur Philippe Bouyssou, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-31 et L.2343-1,

vu les comptes de gestion présentés par Monsieur le Trésorier Municipal,

### **DELIBERE**

par 40 voix pour et 5 abstentions

**ARTICLE 1 :** ARRETE le compte de gestion de la commune retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 3 736 449,32€ et un excédent de clôture de fonctionnement de 12 762 140,25€ soit un excédent global de 9 025 690,93€ et CONSTATE que le compte de gestion du budget Ville de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

**ARTICLE 2 :** ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'assainissement retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 3 487 824,37€ et un excédent de clôture de fonctionnement de 406 436,78€ soit un excédent global de 3 894 261,15€ et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe d'assainissement de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

**ARTICLE 3 :** ARRETE le compte de gestion du budget annexe du chauffage urbain retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 203 875,96€ et un excédent de fonctionnement de 264 547,63€ soit un excédent global de 468 423,59€ et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du chauffage urbain de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

**ARTICLE 4 :** ARRETE le compte de gestion du budget annexe de la restauration municipale retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe de la restauration municipale de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

**ARTICLE 5 :** ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

**ARTICLE 6 :** ARRETE le compte de gestion du budget annexe du centre médico psycho-pédagogique retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 7 804,41€ soit un excédent global du même montant et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du centre médico psycho-pédagogique de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

**ARTICLE 7 :** ARRETE le compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 62 728,31€ soit un excédent global du même montant et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

**ARTICLE 8 :** ARRETE le compte de gestion du budget annexe du cinéma municipal le Luxy retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 248,88€ et un excédent de clôture de fonctionnement de 11 385,12€ soit un excédent global de clôture de 11 634€ et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du cinéma municipal le Luxy de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

**ARTICLE 9 :** ARRETE le compte de gestion du budget annexe du service municipal d'élimination des déchets retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2011, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 21 978,63€ et un excédent de clôture de fonctionnement de 21 978,63€ soit un résultat global de clôture à zéro et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du service municipal d'élimination des déchets de l'exercice 2011 est conforme au compte administratif 2011.

RECU EN PREFECTURE

LE 11 AVRIL 2012

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 11 AVRIL 2012

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 6 AVRIL 2012